

Commission du génie biomoléculaire

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 mai 2003

ETAIENT PRESENTS :

- Membres de la Commission du génie biomoléculaire :
M. FELLOUS Président, M. MESSEAN Vice-Président
MM. CHUPEAU, PELLETIER, SERALINI, ETIENNE.
- Pour l'Administration :
M. ... , secrétariat de la CGB pour le ministère chargé de l'agriculture.
secrétariat de la CGB pour le ministère chargé de l'environnement.
- AFSSA

ETAIENT ABSENTS :

- Membres excusés :
Mmes CASSE, DATTEE, RAVAIL et WEBER ; MM. DELAS, JESTIN, COUVET, LUNEL, PASCAL,
- Membres démissionnaires :
Mme DARCEL, MM. CHEVASSUS AU LOUIS, RIBA et RAFFIN.

M. FELLOUS ouvre la séance qui fait suite à la réunion du 11 mars 2003 et constate que les conditions de quorum ne sont pas réunies.

1- Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour qui consiste en deux points divers et un examen d'un dossier déposé par la société MONSANTO Europe (dossier n°DE/02/9 – partie C) est adopté.

2- Points divers :

2-1) habilitation des agents des DRAF-SRPV :

Conformément aux dispositions prévues par le décret n°93-1177 du 18 octobre 1993 et le décret n° 94-359 du 5 mai 1994, l'avis de la CGB est requis pour habiliter les agents du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales qui pourront rechercher et constater des infractions aux dispositions relatives à la dissémination volontaire dans l'environnement de produits phytopharmaceutiques, de plantes, de semences ou plants, composés en tout ou partie d'OGM. Une liste de *curriculum vitae* a été remise en séance aux membres présents et envoyés aux membres excusés ou absents. Un avis devra être rendu lors de la prochaine séance de la CGB.

M. ... souligne la difficulté de donner un avis sur ces candidatures alors que les membres de la CGB ne connaissent *a priori* aucun d'entre eux. ... partage cet avis et remarque que seuls les services de la protection des végétaux peuvent avoir un avis pertinent sur cette question